

bras des libéraux, mais que nous sommes en faveur du bon sens. Et quand il y a du bon sens chez les libéraux, nous sommes les premiers à l'admettre, comme nous sommes les premiers à crier bien fort qu'ils manquent de sens trop souvent, plus souvent qu'à leur tour. Nous savons cela aussi.

Seulement, monsieur l'Orateur, quand il s'agit d'une question aussi importante que celle qui est débattue à l'heure actuelle, soit celle du drapeau, nous n'avons rien d'autre à faire que de regarder ce qu'est le Canada et ce qu'il sera demain. C'est à nous de le décider, ici, en tant que parlementaires; et il appartient au Parlement seul de décider de la question du drapeau.

Qu'on ne vienne pas nous chanter des refrains selon lesquels nous rejetons le fleurdelisé ou l'Union Jack! Nous continuerons d'avoir du respect pour l'Union Jack et le fleurdelisé, mais nous ne voulons pas du fleurdelisé ou de l'Union Jack pour nous représenter comme Canadiens. Nous voulons quelque chose de typiquement canadien, quelque chose qui sera reconnu comme canadien à travers le monde entier, dans tous les pays qui nous recevront avec notre symbole, et non pas avec les symboles de l'Angleterre ou de la France!

(Traduction)

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, permettez-moi un bref commentaire sur la harangue que vient de nous faire l'honorable député de Villeneuve (M. Caouette).

M. Grégoire: Combien de fois avez-vous pris la parole pendant le débat sur le drapeau?

Une voix: Nous vous avons écouté; écoutez-nous à votre tour.

L'hon. M. Churchill: Je suis d'avis que le peuple canadien rejette tout ce que l'honorable député de Villeneuve, chef du parti créditiste, peut dire au sujet du drapeau car, comme je l'ai signalé l'autre jour, il lui importe peu de quoi le drapeau aura l'air. (Exclamations) Il a dit: «Peu m'importe qu'on remplace la feuille d'érable par une gerbe de blé, un castor ou n'importe quoi autre»; et que pourrait être ce n'importe quoi: un svastika, l'emblème de Mussolini, ou quelque chose de semblable? «...n'importe quoi autre», a-t-il dit.

(Texte)

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

L'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill) n'a pas raison de dire que cela ne me fait rien de voir quoi que ce soit sur le drapeau.

La seule chose que je m'opposerais à voir sur un drapeau serait le portrait de l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre!

(Traduction)

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, ce que j'ai dit de l'honorable député de Villeneuve au sujet de ses opinions sur le drapeau se trouve dans le hansard. Il ne peut pas les nier: elles sont consignées. (Applaudissements) Peu lui importe ce qu'est le drapeau canadien. Tout ce que le gouvernement proposera, il l'appuiera: telle est son attitude. Le premier ministre (M. Pearson) nous a parlé aujourd'hui de la feuille d'érable. Peu importe la feuille d'érable au député de Villeneuve. Il a dit: «Enlevez-la du drapeau; mettez-y un castor, une gerbe de blé, ou autre chose.» Pourquoi prêterait-on attention à ses remarques au sujet du drapeau?

Quant à l'honorable député de Greenwood (M. Brewin), je suis toujours surpris, en cette enceinte, qu'on y manifeste la prétention sans limites dont nous avons été témoins aujourd'hui. Parfois, les députés prennent la parole à la Chambre et affirment: «Tout ce qu'on pourrait dire a été dit sur le sujet à l'étude». Ils parlent cinq, dix ou trente minutes, puis ils déclarent que le débat devrait prendre fin, et nous sommes censés nous incliner et dire: «Seigneur et maître, vous avez parlé. Vos serviteurs dociles acceptent vos ordres.»

C'est l'attitude qu'a adoptée l'honorable député de Greenwood. Après avoir parlé, il a affirmé que tout avait été dit sur le sujet. Ce genre de supercherie colossale m'a toujours étonné à la Chambre des communes et je ne m'attendais pas de voir l'honorable député de Greenwood agir ainsi.

Je veux maintenant dire quelques mots au sujet des remarques du premier ministre (M. Pearson). Nous nous attendions qu'il parle hier soir, mais pour une raison quelconque nous avons dû le forcer à parler. Hier soir, lorsqu'il nous a demandé de renoncer à l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire, à cinq heures, il a dit: «Poursuivons afin d'en arriver à une décision sur cette question avant six heures», et j'ai dit non. Je n'ai pas accordé le consentement unanime, car j'ai dit que nous voulions entendre le premier ministre qui n'a pas parlé de cette question depuis six mois. C'est-à-dire qu'il n'en a pas parlé à la Chambre des communes, bien qu'il ait dit des choses à l'extérieur. Le 15 juin le premier ministre a fait son grand discours sur le drapeau qu'il avait alors choisi et qu'il nous proposait. Depuis, cela fait six mois qu'il est silencieux à la Chambre des communes.